

Commune de Barcillonnette
Conseil municipal du 19/02/2016
Procès-verbal

Présents : Mmes Nicole MAGALLON et Agnès PISSY ; MM. Christian EVEQUE, Bruno HEMERY, ,
Christian PIETAIN, Jean-Pierre TILLY et Christian VANWONTERGHEM.

Absent excusé : Mme Brigitte BRICOUT représentée par Mme Agnès PISSY ; MM Grégoire DELABRE
représenté par Nicole MAGALLON et Jonathan LANCELOT représenté par M. Jean-Pierre TILLY

Secrétaire de séance : M. Bruno HEMERY

Le conseil municipal...

Entend...

- le rapport de Mme MAGALLON, adjointe déléguée aux finances, sur les comptes administratifs 2015. Ceux-ci, sous réserve de leur vérification au regard des comptes de gestion, laissent apparaître un excédent de 83 000 €, supérieur à l'excédent structurel généralement situé entre 45 000 et 50 000 €. Il résulte de la stabilisation des dotations (alors que nous attendions une baisse), de la hausse des loyers et taxes et, principalement, de la maîtrise des dépenses de fonctionnement. La conduite de projets impose de continuer à maîtriser les dépenses, en faisant des choix adaptés aux moyens de la commune.

Décide...

- de valider les hypothèses établies par la commission des finances pour le budget 2016, liées aux engagements à réaliser (périmètre de captage, accessibilité, PLU) et au début de mise en œuvre du projet 'bergerie' ;
- de dissoudre le CCAS, conformément à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (art.79) portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) et à l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles qui donnent la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur centre communal d'action sociale (CCAS) par simple délibération du conseil municipal. Il délibère donc dans ce sens et crée une commission d'action sociale, pour le fonctionnement de laquelle une somme de 1000 € sera inscrite au budget 2016. Le maire nomme Mme PISSY déléguée aux affaires sociales ;
- du montant des subventions accordées aux associations locales : comité des fêtes (1 500 €), Oeil Rond (1 500 €), MJB (200 €), Les Gallines de Barci(200 €)

Est informé...

- de l'état d'avancement du projet 'bergerie' :
 - existence d'un collectif de producteurs éventuellement intéressés par une installation dans la bergerie ;
 - rencontres avec des installateurs de panneaux photovoltaïques ;
 - programmation d'une expertise pour évaluation de la capacité et des modalités de construction d'une retenue.
- de la concrétisation du projet de poulailler associatif

Demande...

- au maire de prendre l'attache de la chambre d'agriculture pour renégocier le devis relatif au diagnostic agricole.

Le secrétaire de séance

Le Maire

B. HEMERY

JP TILLY

Rappel : prochains conseils municipaux le 18 mars 2016 – 15 avril 2016